Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260928-2026_138B_DELIB-DE

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 28 septembre, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. de Stéphane de SALLIER DUPIN, Maire de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 22 septembre 2026

PRESENTS : BEAUDET Xavier, BERNARD Matthieu, BERNU Sylvain, BÉZARD Marie-Sergine, BIDANEL Nathalie, BOUGUET Julia, BOURRÉ Gilles, BOUZID Nathalie, BRUNET Jean-Maurice, BURLOT David, CARIMALO Myriam, CORLAY Nathalie, de SALLIER DUPIN Stéphane, DELAITRE Véronique, DUBOIS Philippe, GALLÉE Fabienne, GERTSCH Vanessa, GIBIER-GODEL Tiphaine, GOASTER Samy, GROIGNO Rémi, GUEGUEN Manuella, GUYMARD Jean-Luc, LAMIRAND Dominique, LE DOLEDEC Brice, LE GUEN Nadège, LORMEL Nicolas, MACHLOUT Georgette, RAVARD Antoine, RUSU Mihaela, SAGORY Thierry, THOMAS Ann-Gaël, THOMAS Christophe, URVOY Laurence

ABSENTS :
- LINTANF Goulven donne pouvoir à RAVARD Antoine,
- MARTIN Bertrand donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,

SECRETAIRE DE SEANCE : BÉZARD Marie-Sergine

Délibération n°2026-138

Membres en exercice : 35 – Présents : 33 - Absents : 2 – Pouvoirs : 2

RESSOURCES HUMAINES
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
AVANCEMENT DE GRADE, PROMOTION INTERNE, CRÉATION DE POSTE

Le tableau des effectifs est constitué de la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de service (DHS) déterminée en fonction des besoins du service. Il est donc amené à évoluer en fonction des besoins de la commune, du statut des agents recrutés et des évolutions de carrière des agents qui occupent les postes.

Le dernier tableau des effectifs de la collectivité nécessaire au fonctionnement des services a été adopté par délibération du Conseil municipal du 29 juin 2026.

Il est présenté les évolutions suivantes, ces évolutions sont en concordance avec les missions exercées :

I – Modification de grade liés à des recrutements externes :

Direction ou Service	Grade prévu/existant	Modification de grade suite à recrutement	DHS
Communication	Rédacteur	Rédacteur ppal 2ème classe	35
Bibliothèque	Adjoint du patrimoine ppal 1ère cl	Assistant de conservation du patrimoine	35

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260928-2026_138B_DELIB-DE

II – Changement de cadre d'emploi – promotions internes :

Direction ou Service	Ancien grade	Promotion interne - nouveau grade	DHS
Action Éducative	Adjoint technique ppal 1ère classe	Agent de maitrise	30
Action Éducative	Adjoint technique ppal 1ère classe	Agent de maitrise	35

III – Avancement de grade (ancienneté et/ou examen professionnel) :

Direction ou Service	Ancien grade	Avancement de grade - ancienneté	DHS
Action Éducative - Entretien	Adjoint technique ppal 2ème classe	Adjoint technique ppal 1ère classe	28
Action Éducative - Entretien	Adjoint technique ppal 2ème classe	Adjoint technique ppal 1ère classe	30
Action Éducative - Entretien	Adjoint technique ppal 2ème classe	Adjoint technique ppal 1ère classe	35
Action Éducative - Écoles	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	35
Action Éducative - Écoles	Adjoint d'Animation Principal 2ème classe	Adjoint d'Animation Principal 1ère classe	35
Action Éducative - Écoles	ATSEM principal 2ème classe	ATSEM principal 1ère classe	29
Administration générale - État civil	Adjoint administratif ppal 2ème classe	Adjoint administratif ppal 1ère classe	35
Police municipale	Gardien brigadier	Brigadier-chef principal	35
Urbanisme	Adjoint administratif ppal 2ème classe	Adjoint administratif ppal 1ère classe	35
Immobilier - Parc matériel	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Espaces publics - Voirie	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Espaces publics - Voirie	Adjoint technique ppal 2ème classe	Adjoint technique ppal 1ère classe	35
Espaces publics - Voirie	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Espaces publics - Espaces Verts	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Espaces publics - Espaces Verts	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	35
Espaces publics - Espaces Verts	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Espaces publics - Espaces Verts	Agent de maitrise	Agent de maitrise ppal	35
Espaces publics - Espaces Verts	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	35

IV – Avancement de grade à la suite de la réussite à un concours :

Direction ou Service	Ancien grade	Nouveau grade - suite à concours	DHS
Espace Public	Adjoint technique	Adjoint technique ppal 2ème classe	35

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260928-2026_138B_DELIB-DE

V – Création d'un poste permanent / pérennisation renfort contractuel :

Direction	Grade/emploi		DHS
Action éducative	Attaché	Coordinateur administratif et financier	35

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

Considérant l'avis du comité social territorial du 18 juin 2026 et du 24 septembre 2026,

- APPROUVE les modifications du tableau des effectifs comme indiquées ci-dessus avec une date d'effet au 1er octobre 2026,
- APPROUVE la création du poste de coordinateur administratif et comptable tel que mentionné ci-dessus,
- DIT que les crédits nécessaires à la rémunération des agents concernés par ces dispositions sont inscrits au budget,
- PRECISE que les emplois permanents peuvent être pourvus par des agents contractuels :
 - Au vu de l'application de l'article L332-13 du Code Général de la Fonction publique : pour assurer le remplacement temporaire de fonctionnaires ou d'agents contractuels
 - Au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique : l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel pour les besoins de continuité de service, pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire.
 - Au vu de l'application de l'article L332-8 2° ou L332-10 du Code Général de la Fonction publique : pour les besoins des services ou si la nature des fonctions le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté.
- AUTORISE, le Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 02 OCT. 2026

Stéphane de SALLIER DUPIN
Maire de Lamballe-Armor

Marie-Sergine BÉZARD
Secrétaire de séance

MAIRIE LAMBALLE-ARMOR
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 16/10/2026
Reçu en préfecture le 16/10/2026
Publié le
ID : 022-200084176-20260928-2026_138B_DELIB-DE

Annexe - Tableau des effectifs Lamballe-Armor

au 1er ocotbre 2026

Filière	Nbre de postes permanents		
Catégorie/grade	TC	TNC	Total général
Administrative	52	1	53
A	11		11
emploi fonctionnel - DGS	1		1
emploi fonctionnel - DGA	1		1
Attaché hors cl	1		1
Attaché ppal	3		3
Attaché	5		5
B	15		15
rédacteur ppal 1ère cl.	2		2
Rédacteur ppal 2ème cl	3		3
rédacteur	10		10
C	26	1	27
Adjoint administratif ppal 1ère cl	14		14
adjoint administratif ppal 2ème cl	3	1	4
adjoint administratif	9		9
Animation	12	8	20
B	4	2	6
animateur ppal 1ère cl	1		1
Animateur ppal 2ème cl	2		2
animateur	1	2	3
C	8	6	14
Adjoint d'animation ppal 1ère cl	2		2
Adjoint d'animation ppal 2ème cl	2		2
adjoint d'animation	4	6	10
Culturelle	11		11
A	1		1
Bibliothécaire	1		1
B	3		3
assistant de conservation ppal 1ère cl.	1		1
assistant de conservation ppal 2ème cl.	1		1
assistant de conservation	1		1
C	7		7
adjoint du patrimoine ppal 1ère cl.	3		3
adjoint du patrimoine ppal 2ème cl.	1		1
adjoint du patrimoine	3		3
Police	5		5
B	1		1
chef de service de police municipale ppal 1ère cl	1		1
C	4		4
brigadier chef ppal	4		4
Sociale	13	3	16
A	1		1
Assistant socio-éducatif classe exceptionnelle	1		1
C	12	3	15
ATSEM ppal 1ère cl.	10	3	13
Agent social ppal 1ère cl	1		1
agent social	1		1
Technique	102	28	130
A	8		8
emploi fonctionnel - DST	1		1
Ingénieur hors cl	1		1
Ingénieur ppal	2		2
Ingénieur	4		4
B	6		6
technicien ppal 2ème cl	3		3
Technicien	3		3
C	88	28	116
agent de maitrise ppal	10		10
agent de maitrise	13	2	15
adjoint technique ppal 1ère cl	25	11	36
adjoint technique ppal 2ème cl	15	5	20
adjoint technique	25	10	35
Total général	**195**	**40**	**235**